

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 283

Artikel: "Pro familia"

Autor: M.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

surance-maternité; et des rapports connexes à cet important problème ont été présentés, notamment sur l'enseignement de la puériculture aux sages-femmes, l'institution d'asiles pour mères et enfants, l'utilité pour les femmes d'accoucher dans des maternités et institutions de ce genre plutôt que chez elles, et ceci, vu le taux inquiétant de la mortalité maternelle dans des cas d'accouchements à domicile, etc., etc. De nombreux docteurs et professeurs ont participé à ce Congrès.

" Pro Familia "

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié que s'est fondée à Genève, à la fin de l'hiver, une Ligue de pères et de mères de famille, dont nous avons signalé dans nos colonnes le programme tout particulièrement intéressant. Actuellement, et après deux mois et demi d'existence seulement, *Pro Familia* compte déjà à Genève 600 membres individuels, et deux Sociétés de parents lui ont donné leur adhésion. Et dans différents domaines, la nouvelle Ligue a déployé une activité dont on ne peut que la féliciter chaudement. C'est ainsi que sa Commission d'éducation, que préside M. H. Trembley, s'est occupée de la question des enfants difficiles et a formé le projet de créer à Genève un centre romand d'observation pour ces enfants, centre analogue à ceux qui existent dans d'autres villes, à Zurich et en Belgique, notamment. De plus, cette Commission a étudié la question tout aussi importante du placement dans d'autres familles, ou dans des établissements spéciaux, de ceux de ces enfants que leurs parents sont matériellement ou moralement incapables d'élever comme il faut qu'ils le soient, pour être acheminés tout doucement sur la juste voie.

De son côté, la Commission sanitaire, présidée par le Dr Raoul Hoffmann, a envisagé le moyen de créer des places de jeux pour enfants, et vient d'attirer l'attention des municipalités sur le fait que, dans l'agglomération genevoise, des emplacements de ce genre font défaut. Les enfants de trop nombreuses familles en sont réduits à s'amuser dans les rues, au bord des trottoirs; et qui ne se rend compte des dangers de tout ordre qui en résultent pour ces petits, au triple point de vue de l'hygiène, de la moralité et des accidents? des cas trop fréquents d'enfants écrasés pour s'être, en jouant, étourdiement lancés contre une auto étant dans la mémoire de chacun. Les jardins publics anglais, si bien aménagés à cet effet, avec leurs places de jeu au milieu d'une pelouse, leurs engins de gymnastique, leur terrain de jeux de balles pour les grands, leurs tas de sable pour les petits, près de grands arbres ou de corbeilles de fleurs, constituent certainement un exemple dont on pourrait s'inspirer, nous semble-t-il, en réservant dans quelques-unes de nos promenades publiques un morceau de gazon entouré d'une grille à cet effet,

huileuse, toutes deux en suspension, sous forme de gouttelettes minuscules; au microscope, on distingue très nettement les gouttelettes grasses à côté des gouttelettes aqueuses. Les émulsions, toutefois, ne s'obtiennent pas tout bonnement en mélangeant les deux composants, car vous aurez beau, par exemple, agiter un mélange d'eau et d'huile d'olive, dès que vous le laisserez reposer, il se séparera en deux couches. Mais il existe dans la nature certaines matières colloïdales (rappelant par leur nature la colle de gélatine) qui ont la propriété de favoriser singulièrement l'émulsionnement des huiles et des graisses. D'autre part, il y a aussi des corps gras, par exemple la colestérine, qui se laissent émulsionner bien plus facilement que l'huile d'olive. Presque toutes les graisses naturelles contiennent de cette colestérine, et plus leur teneur en colestérine sera forte, plus ces graisses seront faciles à émulsionner.

Or, la nature nous a donné dans le jaune d'œuf un agent émulsionnant pour ainsi dire idéal, car d'une part il est riche en colestérine, et d'autre part son albumine (car il y a aussi de l'albumine dans le jaune) contient une assez forte proportion de cette substance colloïdale à propriétés émulsives, dont nous avons parlé plus haut. Nous avons donc dans le jaune d'œuf une émulsion déjà toute faite, une sorte de mayonnaise naturelle, que nous pourrions allonger à notre gré en lui adjoignant de l'huile d'olive. Mais gare à nous si, par inadvertance, nous ajoutons l'huile avec trop de libéralité, ou si nous ne mettons pas tous nos soins, en remuant continuellement, à obtenir une mixture parfaite! Dans l'un et l'autre cas, nous interrompons le procès de l'émulsionnement, et la conséquence sera

au lieu d'interdire jalousement à qui que ce soit d'y marcher!

La Commission sanitaire de *Pro Familia* s'est aussi attelée au gros problème des logements, et aura l'occasion d'exprimer les vœux des pères et mères de famille, comme ceux des spécialistes, lorsque des projets de logements à prix modérés seront présentés. Enfin, la Commission économique, que préside Mme Biéler-Butticaz, s'est occupée de la question de l'assurance contre la maladie des enfants n'ayant plus l'âge scolaire, et pour lesquels, par conséquent, ne fonctionne plus la Caisse scolaire obligatoire, et étudie les moyens de les assurer à des conditions avantageuses à d'autres caisses.

Ce rapide coup d'œil montrera quel vaste champ d'activité s'ouvre pour la nouvelle Ligue, et avec quelle ardeur elle s'est mise à la tâche. Rappelons que toute personne s'intéressant à la protection et à la défense de la famille, ainsi largement comprises, peut adhérer à *Pro Familia*, moyennant une modeste cotisation de 1 fr. par an. S'adresser pour inscriptions et renseignements au président de la Commission de recrutement, M. Ed. Laravoire, Ecole primaire du Grutli, Genève. M. F.

Le mouvement féministe

**France. - Allemagne. - Japon. - Balkans. - Chez nous :
une requête malheureuse.**

On nous demande de revenir avec quelques détails sur l'intense campagne de propagande menée le mois dernier, par les suffragistes françaises, à l'occasion des élections législatives. En effet, et bien que, par décision du ministre de l'Intérieur, les candidatures féminines n'aient pas été admises cette fois-ci, ce qui a empêché toutes ces manifestations d'élections « en blanc » de femmes, qui avaient constitué précédemment une si excellente propagande, aucune occasion de mettre en lumière l'injustice commise envers la femme en l'écartant de cette consultation nationale n'a été perdue par les quatre grandes Sociétés féministes françaises. D'importants renforts leur étaient venus du côté d'autres Associations féminines d'un caractère différent, comme par exemple l'Association des veuves de guerre (et l'on compte 350.000 veuves de guerre en France), celle des fonctionnaires féminins des postes, celle du personnel féminin employé à la Préfecture de la Seine, celle d'anciennes élèves d'écoles normales, etc., etc. Les suffragistes ont placardé des affiches sur tous les panneaux électoraux (et l'une d'elles représentait une gigantesque carte suffragiste de l'Europe, où figuraient en noir, comme sur notre bloc-notes suffragiste, les pays arriérés qui ne peuvent encore se décider à reconnaître aux femmes leur droit de vote); elles ont distribué

une mayonnaise ratée! Le malheur est-il irréparable? Mais non, puisque nous possédons dans le jaune d'œuf le plus précieux auxiliaire que l'on puisse rêver; ajoutons donc un œuf de plus à notre mayonnaise tournée; il se chargera de réparer le dommage et d'émulsionner l'huile ajoutée en excès. Au lieu du jaune d'œuf, nous pourrions d'ailleurs tout aussi bien, pour sauver notre sauce, ajouter un peu de moutarde ou même une amande pilée, car l'une et l'autre contiennent en abondance de ces matières colloïdales si propices à l'émulsionnement.

Voilà donc notre mayonnaise remontée; encore un peu de vinaigre là-dedans, et avec un soupçon de soulagement, nous pourrions enfin la livrer à son destin. Cette fois, elle est vraiment très bien: lisse, bien liée et épaisse. Avez-vous observé comme son aspect a changé au moment où nous avons ajouté le vinaigre? On aurait dit une véritable crème! Au lieu de vinaigre, essayons donc par curiosité de lui ajouter une grande quantité d'eau! Cette fois elle devient liquide, laiteuse, absolument pareille à du lait. Mais, en somme, cette ressemblance n'a rien qui doive nous étonner, car le lait, lui aussi, tout comme le jaune d'œuf, n'est rien d'autre qu'une émulsion naturelle, dans laquelle la graisse se trouve à l'état de gouttelettes extrêmement fines.

Or, si le lait de la vache est destiné à nourrir le jeune veau, le jaune de l'œuf sert à alimenter le petit poussin qui n'est pas encore sorti de sa coquille; et involontairement on en vient à se poser la question: Pourquoi la nature met-elle un soin si particulier à émulsionner les corps gras destinés à l'alimentation des organismes